

Comité provincial Namur

PV N° 6 – Réunion du lundi 3 décembre 2012

Mr Guy HENQUET, Président, ouvre la séance à 19 heures 45.

Sont présents : Mme Carine DUPUIS-ETIENNE, Mrs Philippe AIGRET, Jean-Marie DELEUZE, Michel HASTIR, José LAUWERYS, Michel MESUREUR, Benoit SAINTVITEUX et Luc VERKEST.

Est excusé : M. Guy DESSY

Invité présent : Mr Gérard TRAUSCH.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à M. André Hancotte, Procureur Régional, suite au décès de son frère, M. Jacques Hancotte.

1. Approbation du PV de la réunion du 5 novembre 2012

Le PV de la réunion du 5 novembre est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Le PV de la réunion du groupe des Parlementaires du 8 novembre est évoqué. M. Trausch parle notamment des suites de l'Assemblée Générale du 24 novembre :

- budget 2013 voté ;
- période de mutation du 1^{er} au 31 mai 2013 ;
- obligation pour les clubs d'adopter la forme d'ASBL au 1^{er} juillet 2013...

Lors de la réunion, le PC 56 a été évoqué (nombre d'équipes de jeunes minimum à aligner) notamment pour les clubs de Nationale. Pour mars 2013, le CA va revoir les obligations et les montants du PC56 ; même chose pour le PM12 (indemnités de formation). D'autres articles, comme le PC32.3 (licences de coach), seront revus.

Le projet « Archivage » a été également évoqué. 2 clubs namurois effectuent le test cette saison.

2. Correspondance

- Demandes d'un papa d'un jeune joueur d'Eghezée concernant les possibilités de mutation administrative. Réponse a été donnée ;
- Demandes de précision du New Profondeville sur la composition d'une équipe du Golden Continental Andenne. Celle-ci est composée presque exclusivement de joueurs mutés administrativement du BC First Andenne ;
- Demande de précisions d'un coach du BC Boninne suite à un forfait ;
- Réponse du New BC Alsavin Belgrade au RUS Mariembourg au sujet d'un différend lors d'une rencontre ;
- Réception d'un mail d'un délégué du BC First Andenne suite à un forfait infligé aux minimes de ce club en Coupe de Province. Les excuses du représentant des jeunes de ce club ont été reçues. Les explications sur le forfait ont été données : seuls peuvent participer aux Coupes Jeunes des joueurs participant **uniquement** au championnat provincial ;
- Réception du PV de la réunion du Conseil Judiciaire du 12 novembre ;
- Réception d'un mail d'un arbitre concernant des manquements administratifs dans son club ;
- Réception du PV de la réunion du Groupe des Parlementaires du 8 novembre ;
- Réaction du club de Ohey suite à l'acceptation par le CP de reporter une rencontre de Minimes. Le secrétaire d'Ohey pense que certains clubs sont favorisés par rapport au sien ;
- Réception d'un mail de Y Lamy concernant la demande de congé d'un arbitre Régional ;
- Fin de la suspension du secrétaire d'Eghezée au 30 novembre ;
- Demande du Département Arbitrage concernant l'encadrement de la JRJ du 20 janvier à Belgrade et Beez ;
- Mail de l'AWBB au sujet du programme de la journée d'information du 15 décembre à Liège.

3. Tour de table et divers

Carine Dupuis : « Mon club, mon école » : à la limite des inscriptions, seuls les clubs du New BC Alsavin Belgrade et du Royal Mosa Jambes ont communiqué les renseignements demandés. Un rappel a été envoyé à tous les clubs ce week-end. Elle espère vivement que d'autres clubs vont participer à ce projet. Le club de Faulx a fait part de son intérêt ce lundi.

Elle constate que la violence verbale écrite est de plus en plus régulière. En quelques jours, elle reçoit un mail insidieux et agressif où l'auteur du « torchon » refuse de s'excuser. Plus tard, elle reçoit un autre mail sous-entendant une partialité dans les décisions du Comité Provincial. Il est très facile d'envoyer un mail, beaucoup plus compliqué de s'exprimer face à face. Pourrait-on espérer recevoir un peu de respect ? Faut-il encore rappeler que nous sommes d'abord des personnes et des bénévoles.

Une réunion du Département « Relations avec les CP » se déroulera le mercredi 12 décembre à 19h dans les locaux de l'AWBB à l'ADEPS. Les points à y voir figurer doivent lui parvenir pour ce vendredi 7 décembre au plus tard.

José Lauwerys : tout est en ordre au niveau de la trésorerie.

Philippe Aigret : Une réunion de la CFA s'est déroulée jeudi passé. Un colloque se déroulera le mercredi 12 décembre à l'ADEPS (1^{er} étage). Les coaches peuvent aussi y participer. 3 colloques sont en préparation pour les arbitres provinciaux. Ils se dérouleront en janvier : les 8 (débutants), 15 (P1) et 24 (P2-P3).

Le cours de niveau 3 se termine. Le cours sur terrain se déroule ce samedi matin.

Au niveau des désignations, cela ne se passe pas trop mal. Seules 2 rencontres ont été remises faute d'arbitres.

Luc Verkest : 16 garçons sont présélectionnés. 2 matches amicaux se déroulent le 20 décembre (Natoye) et le 9 janvier (Belgrade).

Filles : le coach aimerait garder les 20 filles qui sont actuellement à l'entraînement.

JRJ : il a besoin de personnes pour faire les tables à Belgrade (OK à Beez). Il verra avec Guy Dessy pour cela et pour d'autres tâches.

Question de P. Aigret : un joueur sélectionné va aux entraînements de la Sélection mais fait le « fainéant » dans son club. Que peut-on faire ? C'est un problème interne au club mais J.-M. Deleuze propose qu'Eric Cleymans lui en parle. Luc transmettra.

Benoit Saintviteux : 50 rapports de visionnement ont été établis pour 28 arbitres différents.

Michel Hastir : Il a remarqué que, dans les Sélectionnées Régionales « 97 », il y a 8 namuroises.

Jean-Marie Deleuze : Il revient sur le forfait qui a été infligé au BC First Andenne en Minimes. Le règlement de la Coupe n'a pas été respecté. Ce point a été voté lors de l'Assemblée Générale par la majorité des clubs namurois.

Guy Henquet : il demande l'avis de M. Trausch suite à l'application du PC53 pour un cas particulier. Un club aligne, en début de saison, deux équipes en championnat. Puis, il demande qu'une des deux équipes soit alignée « hors classement ». Peut-on alors, faire passer une joueuse de + de 23 ans, qui apparaît à la base dans l'équipe « B » et qui maintenant est hors classement ? Il se renseignera auprès de J.-P. Delchef.

Il s'interroge que la notion « d'Espoir ». En conséquence, un joueur de 14 ans peut jouer en Senior et cela l'interpelle.

Fin de la réunion à 21h30.

Prochaine réunion : le lundi 7 janvier 2013 à 19.30 heures au local « Taverne 500 » à Jambes.

Cet avis tient lieu de convocation pour les membres du C.P. et d'invitation pour les autres membres de la Fédération.

Carine Dupuis - Guy Henquet